

CATALOGUE PUBLICATIONS DU GSAC TARIFS 2008

ABONNEMENT AU CD ROM F-AST (French Aviation Safety Track)

IL comprend les fascicules, les consignes de navigabilité, les fiches ainsi que les bulletins d'information et de recommandation. Le cd rom offre, gratuitement, le droit à la réception des Consignes de Navigabilité Urgente (contacter le GSAC).

Le cd rom est décliné en deux versions (léger : poids au décollage en dessous de 5.7 T et complet : poids au décollage au-dessus de 5.7T) et peut être mis en réseau (2 à 100 utilisateurs).

VERSION AVIATION LEGERE (<5.7T)	TTC
1 utilisateur	711
2-5 utilisateurs	1830
6-10 utilisateurs	2643
11-25 utilisateurs	3965
VERSION AVIATION COMPLETE (>5.7T)	
1 utilisateur	1389
2-5 utilisateurs	2849
6-10 utilisateurs	3563
11-25 utilisateurs	4950

ABONNEMENT PAPIER

DOCUMENTATION (FASCICULES)	HT
Collection complète	701
CONSIGNES DE NAVIGABILITE	
Toutes consignes avec traductions anglaises	2016
Volume A avec traductions anglaises	784
Volume B avec traductions anglaises	1252
FICHES DE NAVIGABILITE	
Toutes fiches de navigabilité avec traductions anglaises	630
Fiches de navigabilité référence A et AB avec traductions anglaises (3)	438
Fiches de navigabilité référence B et AB avec traductions anglaises(3)	246
RELIURES	
Reliures GSAC par paquet de 3	111
Reliures documentation GSAC Aviation Complète (10 classeurs avec intercalaires)	315

(1)Réf A : Tous les aéronefs à voilure fixe de moins de 5 700 kg et tous les hélicoptères ainsi que les Consignes et fiches de navigabilité applicables aux moteurs, hélices et équipements montés sur ces aéronefs.

(2)Réf B : Tous avions de masse maximale autorisée supérieure à 5 700 kg, ainsi que les Consignes et fiches de navigabilité applicables aux moteurs, hélices et équipements montés sur ces aéronefs.

(3)Réf AB :

- les consignes relatives à des moteurs, hélices, équipements et divers, applicables aux aéronefs traités simultanément sous références A et B ;
- les consignes relatives aux types d'avions dont les masses maximales des modèles associés fluctuent autour de 5 700 kg;
- Les consignes relatives aux équipements ayant en règle générale une certification propre (ETSO, TSO, QAC ...) non spécifiques d'un aéronef ou d'un moteur ou d'une hélice unique identifié comme tel, lorsque la CN est éditée sous le nom de l'équipementier.

ATTENTION* : Pour les pays de la Communauté Européenne uniquement : N° TVA.....
Si ce numéro n'est pas complété, la TVA française (19.6%) sera appliquée au total de votre abonnement